Image not found or type unknown

DEMANDE D AIDE A CAUSE DE MON AUTO ECOLE

Par **DAUPHIN22**, le **29/09/2011** à **15:04**

bjr je suis inscrite a l auto ecole dans le pas de calais depuis 1997 j ai abandonne une premiere fois apres la naissance de ma fille je me suis reinscrite en 2008 j ai eu mon code en novembre 2009au deuxieme passage jusque la tres bien mais actuellement je suis a plus 75h de lecons cela fait 4 fois que je le passe encore rate que puis je faire ils trouvent toujours des excuses bidons franchement j ai envie d abandonner apres leurs avoirs donnes plus de 3000 euros que faire il y a une monitrice avec qui le courant passe pas j ai demande personnellement au directeur de ne plus avoir a faire a cette jeune fille depuis j ai l impression d etre dans le colimateur de cette auto ecole que dois je faire ? CORDIALEMENT

Par **Domil**, le **29/09/2011** à **15:07**

Si vous l'avez raté 4 fois, vous devriez surtout vous demander ce que vous ne savez pas faire dans la conduite

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés